

COMMUNIQUE DE PRESSE

Se positionner contre la torture en période de terrorisme

L'OMCT lance un appel global à l'attention de son réseau SOS-torture pour participer à son nouveau Groupe de travail « Torture & Terrorisme »

Genève, Tunis, Bruxelles, le 2 Octobre 2018

Genève, Tunis, Bruxelles : L'OMCT ouvre aujourd'hui un appel à participation à l'attention des membres de son réseau SOS-Torture et partenaires intéressés pour qu'ils rejoignent son nouveau groupe de travail "Torture et Terrorisme". L'initiative aura pour but de permettre le partage d'expériences des membres et partenaires affectés par le terrorisme et la lutte contre le terrorisme afin de construire des stratégies efficaces et innovantes de communication pour garantir la prohibition de la torture dans les contextes sécuritaires sensibles.

«La banalisation de la pratique de la torture dans le cadre de la lutte contre le terrorisme prend aujourd'hui une dimension dangereuse à l'échelle mondiale, a déclaré Hina Jilani, Présidente de l'OMCT. En expliquant les raisons qui ont poussé à la mise en place de cette initiative, elle ajoute que « la torture n'a jamais assurée la sécurité, au contraire beaucoup d'entre nous ont vus et expérimentés qu'elle insécurise chacune de nos sociétés. Pourtant, nous ne pouvons que constater que nous sommes à peine écoutés».

Le terrorisme et les actes terroristes sont aujourd'hui une réalité dans de très nombreuses régions du monde, réalité qui se renouvelle et se transforme sans disparaître. Il en va de même des lois et des politiques de lutte contre le terrorisme qui portent atteinte aux droits humains et à la prohibition absolue de la torture. La logique du «nous et eux » et la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme » posent de sérieux problèmes pour les activistes anti-torture en termes de plaidoyer et de communication. Elles diminuent l'impact de leur travail et leur capacité à être entendus. Ce discours corrosif les expose non seulement à diverses menaces et attaques, mais légitime également la mise en place de cadres juridiques et politiques favorisant la persistance de la torture.

« Il est temps de se mobiliser ensemble au sein du réseau SOS-Torture, de mettre en commun nos expériences et expertises, de développer des approches innovantes et impactantes pour contrer ce type de discours et empêcher ainsi les préoccupations légitimes liées à la sécurité de détruire les fondements des droits humains », explique Hina Jilani.

Au cours des trois prochaines années, l'OMCT réunira ainsi un groupe de 12 militants anti-torture représentant des ONG issues de son réseau global SOS-Torture et de membres potentiels. Ce groupe de travail cherchera à construire le réel potentiel d'un réseau à travers une variété d'actions et d'outils impactant, y compris la recherche, les techniques de plaidoyer et les stratégies de campagne.

Initiative sous l'égide des rapporteurs de l'ONU sur la torture & le terrorisme et les droits de l'Homme

L'OMCT est heureuse d'annoncer que cette initiative est placée sous le patronage de sa Présidente, Mme Hina Jilani, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, Nils Melzer, et la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, Fionnuala Ní Aoláin.

Veillez trouver ci-dessous plus d'informations sur les termes de référence et le processus de sélection pour les membres du Réseau SOS-Torture et les partenaires intéressés par cet appel.

Pour plus d'informations:

Camille Henry, coordinatrice du groupe de travail, ch@omct.org | +216 27 842 197

Créé en 1985, l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) est aujourd'hui la principale coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tous les autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. Avec plus de 200 organisations affiliées dans son réseau SOS-Torture, l'OMCT vise à accompagner, renforcer et protéger les organisations anti-torture dans le monde entier et plus particulièrement dans des environnements érosifs.

Le groupe de travail «Torture et terrorisme» en 3 questions

Quel est son mandat?

Ce groupe de travail, en créant un espace d'échange d'expériences, aura pour but de fournir des conseils et un soutien à l'ensemble des membres du réseau SOS-Torture de l'OMCT rencontrant des défis liées à la prohibition de la torture dans le cadre de la lutte antiterroriste. Le mandat du groupe sera de conseiller sur:

1. L'élaboration de contre-récits, de stratégies efficaces de communication et de campagne ;
2. La cartographie des défis des organisations de la société civile et l'identification de besoins en termes de recherche ;
3. Un appui en termes de plaidoyer et des conseils en matière juridique aux membres du réseau SOS-Torture touchés par le terrorisme et la lutte contre le terrorisme.

Quelle est sa méthodologie?

La méthodologie sera participative et basée sur le partage d'expérience et d'expertise. Le groupe de travail comprendra 12 membres du réseau SOS-Torture ou membres potentiels ayant un intérêt particulier et une expérience dans le domaine. Au cours des travaux, le groupe pourra identifier des recherches supplémentaires et pourra procéder à de nouvelles consultations avec l'ensemble des membres du réseau SOS-torture également exposés à la problématique.

Le groupe se réunira au moins trois fois en personne avec une série de webinaires supplémentaires pendant les trois années initiales de mise en œuvre de l'initiative.

Comment le processus de sélection va-t-il se dérouler ?

Le groupe de travail sera donc composé de 12 ONG venant du monde entier, membres de notre réseau de torture SOS ou membres potentiels ayant un intérêt particulier et de l'expérience sur la problématique. Ces ONG seront sélectionnées à l'issues d'un processus ouvert et transparent se basant sur une liste de critères préétablis: expérience sur le terrain, expertise, motivation, capacité à travailler en groupe, langue, sexe, âge et équilibre géographique.

La décision sera prise par un comité de sélection relevant du Conseil exécutif de l'OMCT formé par trois membres particulièrement exposés à la question, y compris les deux vice-présidents de l'OMCT, réunis par le secrétaire général de l'OMCT.

La composition du groupe de travail sera publiée sur le [site Web de l'OMCT](#).

Pour en savoir plus:

- [Termes de référence du groupe de travail](#)
- [Appel à participation](#)